Cahuzac sur Vère







INFOS PRATIQUES

CONTACT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

GAILLAC-GRAULHET

Le Nay - 81600 Técou
 Téléphone : 05 63 83 61 61

Une antenne de la communauté fonctionne à

CASTELNAU DE MONTMIRAL :

Rue de La Fayette - 81140 Castelnau de Montmiral

Téléphone : 05 63 81 48 15

ASSISTANTE SOCIALE

Mme BOULET-GERCOURT, Permanence à la Mairie de Cahuzac sur Vère, les 2ème et 4ème mardis de chaque mois de 9h30 à 12h.

📞 Téléphone pour rendez-vous : 05 63 81 21 81

SANTÉ

GROUPE MÉDICAL:

1 Rue du Pigeonnier, en face de l'école Prim'Vère de Cahuzac Médecine Générale : Docteurs **DE TRUCHIS** et **SABADIE** : 05 63 33 92 52

En cas d'absence de votre médecin : appelez le **39 66**

Cabinet des infirmières : Mmes CHAUCOT, GIORGIUTTI,

MAZIERES et **MONTELS**: 05 63 33 91 10

Orthophoniste: Mme FAVAREL: 06 43 80 71 57 (à partir du 1er août)

Psychologue clinicienne : Mme MAURIN : 06 51 52 08 89 Diététicienne : Mme Stéphanie BARCK : 06 36 17 98 16

4 RUE DES ECOLES:

Kinésithérapeutes: M. VAYSSIERES et PILUDU: 05 63 40 15 57

Sage-femme: Mme PILUDU: 06 19 63 73 34

CHEMIN de PERAYROLS:

Kinésithérapeute: Mme DUBOIS: 07 08 12 42 02

RUE du BARRY:

Chirurgien-dentiste: Mme GHEMARI: 05 63 56 38 35

ROUTE de GAILLAC:

Pharmacie de la Vère : Mme **EL-OÏDI** : 05 63 55 06 61 Liste des pharmacies de garde : appelez le **32 37**

Énergéticienne en médecine chinoise: Mme ARANY: 07 86 37 30 17

CONCILIATEUR DE JUSTICE

La permanence du conciliateur de justice a lieu à la Mairie de Gaillac, 58 Place d'Hautpoul, la mardi matin sans rendez-vous (gratuit).

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Pour La Dépêche et le Tarn Libre : Mme BONNET : 05 63 33 97 17 Pour le Journal d'Ici : M. ARCHET : 06 85 86 80 23

HORAIRES POSTE

L'agence postale communale est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00. Fermeture le samedi matin.

▼ Téléphone: 05 63 81 86 02

MÉDIATHÈQUE

Horaires habituels d'ouverture au public : le mardi de 15h30 à 17h ; le mercredi de 10h à 12h en dehors des vacances scolaires ; le samedi matin de 10h à 12h.

📞 Téléphone : 05 63 33 91 72

HALTE GARDERIE

L'association « Les Fouzics » : accueil des enfants de 3 mois à 5 ans, les lundis de 8h45 à 12h15, les jeudis et vendredis de 8h45 à 16h45 dans les locaux de l'ancienne école de Cahuzac sur Vère.

Téléphone : 05 63 40 51 46
 Mail : lesfouzics@free.fr

Horaires Mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17 h



Fermeture le jeudi après-midi

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Pour obtenir une carte d'identité ou un passeport, s'adresser à la Mairie de Gaillac (05 63 81 20 20) ou de Cordes sur Ciel (05 63 56 00 40) pour les mairies les plus proches.

RECENSEMENT MILITAIRE

Attention! Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à partir du jour de leurs 16 ans.

Cette formalité est indispensable pour s'inscrire au permis de conduire et aux examens.

INSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Pour voter l'année prochaine, les inscriptions sur les listes électorales seront reçues à la mairie jusqu'au « 6ème vendredi qui précède le 1er tour des élections ».

Conditions pour être inscrit : avoir son domicile dans la commune, ou payer la taxe foncière depuis 5 ans, ou y avoir sa résidence depuis 6 mois. Pour les ressortissants de la Communauté Européenne, les règles sont les mêmes. Possibilité de s'inscrire sur 2 listes (pour les élections municipales et pour le parlement européen). Pour les jeunes de 18 ans, un courrier vous est adressé par la mairie stipulant que vous devez vous présenter au secrétariat avec la carte d'identité et un justificatif de domicile afin de valider votre inscription.

RAPPEL INSCRIPTION ÉCOLE

L'école est obligatoire à partir de l'âge de 3 ans. Les enfants ayant 3 ans ou plus en 2020 doivent se faire inscrire auprès de la Mairie de leur lieu d'habitation.

École Prim'Vère : Q Rue des Écoles - 81140 Cahuzac sur Vère

📞 Téléphone : 05 63 33 91 89

ALAE: \(\text{Téléphone} : 05 63 33 92 84

STATIONNEMENT RUE DU BARRY



La municipalité rappelle que, dans la rue du Barry, rue étroite et commerçante, le stationnement est limité à 5 minutes. Les voitures ne doivent donc pas y être garées en permanence. Pour cela, le Mercadial tout proche est le parking adapté.

DÉCHETTERIES

Vous pouvez aller déposer vos déchets divers dans les déchetteries de Gaillac ou de Castelnau de Montmiral.

Horaires d'ouverture :

mercredi 9h-12h, jeudi 9h-12h et 14h-18h, samedi 14h-18h. Le dépôt de déchets est gratuit pour les particuliers. Vous pouvez aussi retirer gratuitement du compost 100% végétal à la Déchetterie de Castelnau.

📞 GAILLAC : 05 63 57 27 82 / CASTELNAU : 05 63 34 94 87

« LA P'TITE FRIPERIE »

Une équipe de bénévoles récupère les vêtements dont vous ne voulez plus et les revend à un prix symbolique.

♀ 3 Place d'Hautpoul - 81140 Cahuzac sur Vère ❖ Présidente : Mme Kohl / 05 63 33 91 65

TRI SÉLECTIF ET SACS JAUNES

Les nouveaux sacs de tri sélectif (sacs jaunes et sacs verts pour le verre) fournis par la Communauté d'Agglo Gaillac-Graulhet sont à retirer à la Mairie. Ces sacs sont réutilisables et chaque famille ne dispose que d'un sac par famille.

www.environnement.ted.fr

Illuminations de Noël







Bulletin municipal de Cahuzac-sur-Vère Dépôt légal : janvier 2022 - N° d'enregistrement : 433 Directeur de la publication : M. le maire Secrétaire de rédaction : JF DUMONTIER Commission de rédaction : M. BONNET, JF DUMONTIER Emmanuelle GALLESIO et Karine BERTRAND. Conception / Impression : Imprimerie RHODE - 81600 GAILLAC Création et photos (hors crédit) : JF DUMONTIER Photo couverture: JF DUMONTIER.

Contact Mairie

Vous pouvez joindre la mairie :

📞 Téléphone : 05 63 33 90 18

Mail: mairie.cahuzacsurvere@wanadoo.fr

Vous pouvez aussi vous informer:

sur le site internet de la mairie

www.cahuzac-sur-vere.fr

ou sur la page Facebook

f « Village de Cahuzac sur Vère »



L'ÉDITC **DU MAIRE**

Michel Bonnet

Maire de Cahuzac-sur-Vère



Quelle année chaotique, celle qui vient de se terminer!

Pour la seconde année consécutive, nous sommes malheureusement contraints d'annuler la cérémonie des vœux, pour les raisons sanitaires que vous connaissez.

Nous vous donnons dès maintenant rendez-vous au printemps, en extérieur, pour un moment convivial afin de nous retrouver et de découvrir les réalisations de vos élus durant cette longue période de pandémie.

Ce sera l'occasion de faire connaissance entre élus, nouveaux habitants et l'ensemble de la population.

Dans ce bulletin d'information je souhaitais souligner l'activité toute particulière du conseil municipal enfants.

Un travail remarquable est fait par nos jeunes élus qui obtiennent des résultats eux aussi à la hauteur de l'engagement que ces jeunes enfants y mettent.

Nous rendons compte régulièrement sur les réseaux sociaux de ces activités, mais il est bon pour ceux qui n'y ont pas accès que ce soit dit au travers d'un écrit.

Beaucoup de nos concitoyens désireux de construire ou d'acheter un terrain pour cela, nous interrogent pour connaître la date de révision du PLUI et surtout essayer de faire classer tel ou tel terrain dans une zone constructible.

Notre réponse est hélas claire: avant de modifier le PLUI, les instances nous demandent d'abord, d'élaborer le nouveau SCOT (schéma de cohérence territoriale)

Le délai couramment nécessaire pour « sortir » ce document est de 2 à 3 ans.

L'agglo a décidé de mener de front à la fois la mise en place du SCOT et la révision du PLUI.

Ce n'est donc pas avant 2025 que nous pourrons attribuer de nouveaux lots à construire, si tant est que nous puissions le faire.

Seuls les projets en cours seront réalisables dans cette période.

Enfin, et pour conclure sur une fierté pour notre commune, M. Dany DELMAS (Fondateur d'INFACO) vient de recevoir la médaille de l'Ordre National du Mérite (2ème décoration civile après la légion d'honneur) Cette cérémonie à laquelle j'ai eu le plaisir d'assister avec le président de l'agglo et notre députée, s'est déroulée à Bercy au ministère de l'industrie.

Dany DELMAS a été décoré par la ministre elle-même, Mme Agnès PANNIER RUNACHER.

Merci à Dany et à toute sa famille, d'abord pour avoir inventé le sécateur électrique et ensuite pour avoir fait d'INFACO la société qu'elle est aujourd'hui.

Bonnes fêtes à toutes et à tous et bonne année 2022.

Michel BONNFT



JOYEUSES + FÊTES DE FIN D'ANNÉE ×

imes Monsieur le Maire arphiet le Conseil Municipal vous souhaitent une très belle année 2022

INFOS MAIRIE

Extraits des délibérations du conseil

Si vous voulez consulter le compte-rendu complet de chaque délibération du Conseil Municipal, allez sur le site Internet de la commune à la rubrique « Municipalité ».

www.cahuzac-sur-vere.fr



SÉANCE DU 18 MAI 2021

PRÉSENTS : Michel BONNET - Francis YECHE - Alain CLERGUE - Emmanuelle GALLESIO - Jean-François DUMONTIER - Alain SYRYKH - Grégory AUREL - Nicole ASTOUL - Béatrice ALVES GIEUSSE - Karine BERTRAND - Sandra BALTIERI - Camille LORENZO-DOMINGO

REPRÉSENTÉS:

Patrice BES a donné procuration à Francis YECHE Eric ARCHET a donné procuration à Karine BERTRAND Delphine CALICIS a donné procuration à Michel BONNET

SECRÉTAIRE : Camille LORENZO-DOMINGO

- Admission en non-valeur pour 14.41 €.
- Décision modificative achat camion.
- Revalorisation tarif redevance assainissement pour 2022R.
- Proposition de renouvellement des logiciels comptables.

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2021

PRÉSENTS: Michel BONNET - Francis YECHE - Alain CLERGUE - Emmanuelle GALLESIO - Eric ARCHET - Grégory AUREL - Nicole ASTOUL - Béatrice ALVES GIEUSSE - Karine BERTRAND - Delphine CALICIS

REPRÉSENTÉS:

Patrice BES a donné procuration à Eric ARCHET

Sandra BALTIERI a donné procuration à Emmanuelle GALLESIO

Camille LORENZO-DOMINGO a donné procuration à Karine BERTRAND

Alain SYRYKH a donné procuration à Grégory AUREL

ABSENT: Jean-François DUMONTIER

SECRÉTAIRE: Delphine CALICIS

- Délibération subvention LEADER pour les travaux de la RD 922.
- Délibération sur le devenir de la maison impasse de la Caminade : décision de vente.
- Admission en non-valeur pour 56.56 €.

SÉANCE DU 30 JUIN 2021 |

PRÉSENTS : Michel BONNET - Francis YECHE - Alain CLERGUE - Emmanuelle GALLESIO - Patrice BES - Jean-François DUMONTIER - Alain SYRYKH - Grégory AUREL - Béatrice ALVES GIEUSSE - Karine BERTRAND - Sandra BALTIERI - Camille LORENZO-DOMINGO - Delphine CALICIS

REPRÉSENTÉS:

Eric ARCHET a donné procuration à Emmanuelle GALLESIO

ABSENTE: Nicole ASTOUL **SECRÉTAIRE**: Sandra BALTIERI

- Décision modificative pour achat tracteur.
- Délibération modification n° 3 du PLUI de Puech Gaubil.
- Transfert partiel des résultats du budget annexe de l'assainissement collectif de Cahuzac à la CAGG.

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2021

PRÉSENTS : Michel BONNET - Francis YECHE - Alain CLERGUE - Emmanuelle GALLESIO - Patrice BES - Jean-François DUMONTIER - Alain SYRYKH - Nicole ASTOUL - Béatrice ALVES GIEUSSE - Camille LORENZO DOMINGO

REPRÉSENTÉS:

Karine BERTRAND a donné procuration à Béatrice ALVES GIEUSSE

Eric ARCHET a donné procuration à Camille LORENZO DOMINGO

Grégory AUREL a donné procuration à Francis YECHE Delphine CALICIS a donné procuration à Michel BONNET Sandra BALTIERI a donné procuration à Emmanuelle GALLESIO

SECRÉTAIRE: Patrice BES

- Approbation de la révision libre des attributions de compensation selon la procédure dérogatoire.
- Délibération modificative cession de la parcelle à l'association des œuvres du Père Colombier.
- Délibération pour terrain Maisagri.

ETAT CIVIL

Arrêté au 17.11.2021

NAISSANCES

Vasco DOMENECH

Ambre CAPEILLERE

Emma GISQUET

MARIAGES

Pierre CARBONELL et Catherine SICARD

Fabrice MIGNOT et Ibigair LUCAS SANTANA

Fabian GUIRAUD et Elisabeth DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE

DÉCÈS

Michelle DELISTE

Paulin RAUCOULES

Marie Christine JEANJEAN épse DURAND

Jean Claude FERRIER

Sabine MÉDALE

Jeanne MONCÉRÉ épse BONNEFONT

Micheline SABRON

Georgette SÉNÉGAS Vve TAYAC

Jean MAUREL

En application du R.G.P.D. (Règlement Général sur la Protection des Données) et des droits des personnes, nous ne sommes plus en mesure, désormais, d'indiquer sans autorisation les dates de naissance ou de décès.



URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE • délivrés jusqu'au 17.11.2021

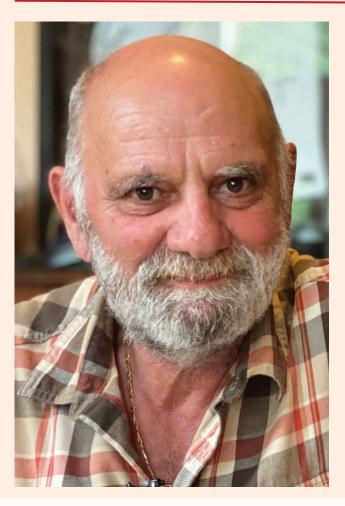
| NOM ET PRÉNOM | LIEU | NATURE |
|---|---------------------|---|
| CLERGUE Julien - GILLOUX Mélany | Le Mas des Vignes | Maison garage et carport |
| SCI ATRIO Investissement MIEZE Christophe | Lot 8 ZA Roziès | Bâtiment professionnel |
| Asso. les Œuvres du Père Colombier | Chemin de Perayrols | Maison de répit |
| EARL Cinq Peyres | Cinq Peyres | Bâtiment agricole de stockage et photovoltaïque |
| FRINKING Jean-Michel | 999 Route de Lintin | Habitation et atelier |

DÉCLARATIONS PRÉALABLES • délivrés jusqu'au 17.11.2021

| NOM ET PRÉNOM | LIEU | NATURE |
|--------------------------------|-------------------------------|---|
| SAD Vère Grésigne | 13 Rue de L'escalfadou | Abri de jardin |
| FENOUILLET Ganaël | 59 Chemin de Gimel | Modification fenêtre en Porte fenêtre peinture façade |
| LONCKE Jean-Yves | 17 rue du Clos du Vallon | Véranda |
| BOYER Luc | 2 rue du Barry | Ravalement façade crépis |
| BARTHE Sébastien | 371 route de Granéjouls | Piscine |
| SAULIERES Philippe | 10 rue du Barry | Ravalement façade |
| LAMBING Martial | 1415 route d'Arzac | Clôture |
| CALZI Christian | 263 chemin de la Croix de fer | Modification façades |
| SARL SO RENOV (DEDIEU Vincent) | 6 rue de la Mairie | Réfection toiture |
| BOISSIERE Nicolas | 58 route de Gaillac | Modification façades clôture portail |
| EDF ENR | 9 Place de l'église | Panneaux photovoltaïques |

DOSSIER

MÉDAILLE À DANY DELMAS



La commune de Cahuzac sur Vère est fière de rendre un hommage appuyé à un de ses habitants. Dany Delmas un inventeur-créateur de la plus importante entreprise de notre commune, avec 118 emplois sur le site du bois de Rosiès.

La sculpture qui trône sur le rond-point à proximité des établissement INFACO représente le sécateur électroportatif inventé par un cahuzacois dans les années 80. Ce sécateur à permis à son inventeur de se voir remettre une des plus haute distinction civile nationale.

Dany Delmas a reçu le 10 novembre dernier, la médaille de l'Ordre National du Mérite (2ème décoration civile après la légion d'honneur)

Cette cérémonie à laquelle **Michel BONNET** notre maire a eu le plaisir d'assister aux côtés du président de l'agglomération Gaillac-Graulhet : **Paul SALVADOR** et de notre députée, **Marie-Christine VERDIER-JOUCLAS** s'est déroulée à Bercy au ministère des finances et de l'industrie.

Dany DELMAS a été décoré par la ministre elle-même, Mme **Agnès PANNIER RUNACHER**.

Merci à Dany et à toute sa famille, d'abord pour avoir inventé le sécateur électrique et ensuite pour avoir fait d'INFACO la société qu'elle est aujourd'hui ; Une entreprise qui donne une visibilité exceptionnelle au Tarn et en particulier à notre commune.

LA BIOGRAPHIE DE "DANY" ET L'HISTOIRE DE L'AVENTURE

Daniel André Marie DELMAS Né le 01 Mai 1952 à Cahuzac sur Vère.

Daniel (dit Dany pour l'ensemble des personnes qui le connaissent) est né à Cahuzac sur Vère dans la maison juste en face de la station-service du village que tenaient ses parents, Louis et Marguerite Delmas, en leur temps d'activité.

Bricoleur, Dany dans les années 80 reconditionne quelques Jeeps de l'armée et fait quelques affaires. (achats et reventes de stocks de matériel militaire acquis aux enchères).

Parallèlement à la gestion de la station-service (livraisons de fioul, gasoil rouge, vente de cartouches de chasses et de permis de pêche...), Dany continue de bricoler...car c'est un inventeur dans l'âme, ça tourne toujours dans sa tête, le jour, la nuit!

Un beau jour à la demande d'amis vignerons, il travaille sur un nouveau système économique de palissage des vignes (à l'époque, pour transformer les vignes en Gobelet non mécanisable en vigne palisse mécanisable).

Il obtient son premier succès avec ce système qui

lui permettra de se faire connaitre des vignerons de la région.

Suite à cette première invention, ses amis n'ont de cesse de le solliciter...: « Dany, toi qui inventes, tu devrais nous faire un système pour nous faciliter la tâche lors de la taille des vignes car c'est un métier très difficile ».

En effet, plus de 10.000 coupes par jour sont effectuées avec un sécateur manuel. Des maladies type TMS (Troubles musculo squelettiques) sont malheureusement constatées chaque année à cause de ce métier.

Durant l'hiver 1984, il commence donc à travailler sur un projet de « sécateur électroportatif assisté à batterie ». 6 mois plus tard, il crée un prototype et dépose un brevet basé sur un principe de came mécanique. Daniel devient alors l'inventeur du premier sécateur électrique au monde. Pour lui, « l'avenir est à l'électroportatif », une bonne intuition.

En 1985 Dany et Michelle créent ensemble l'entreprise INFACO (Innovation Fabrication Commercialisation) et se lancent tous deux dans l'aventure de l'entreprenariat.





Dany DELMAS en 1985, année du lancement du 1er sécateur électroportatif avec sa 1ère publicité.

Lors du salon SITEVI de 1985 à Montpellier, Daniel DELMAS reçoit la Palme d'Or de la meilleure innovation pour son invention. Durant les 3 jours de ce salon, INFACO vendra ses 500 premiers sécateurs ELECTROCOUP. Les 5 premières années sont très difficiles pour stabiliser la fiabilité du produit. Il faudra énormément de volonté, de ténacité et d'acharnement, durant près de 10 ans, pour que Daniel arrive à proposer un outil qui apporte entière satisfaction aux utilisateurs.

Dany sollicitera de l'aide au travers d'un tissu de fournisseurs locaux à qui il restera fidèle durant toutes ces années (encore partenaires à ce jour, plus de 35 ans de collaboration).

Cette collaboration de proximité historique fait adhérer l'entreprise INFACO aux valeurs du label Origine France Garantie. Le sécateur ELECTROCOUP, ainsi que d'autres produits, en sont labélisés dès leur lancement.

Pour lui permettre de réussir, Dany sera très épaulé et soutenu tant par ses partenaires fournisseurs, que par l'ensemble de ses clients. Une relation très particulière naitra entre tous. La grande famille INFACO aux valeurs authentiques est née. On parle très souvent d'un ADN particulier...

Depuis ce succès, «satisfaire le client utilisateur» est la devise de l'entreprise. La société INFACO est bâtie sur des valeurs familiales partagées au quotidien, avec ses partenaires-fournisseurs, ses collaborateurs, son réseau et ses clients.

Depuis quelques années, la direction a été transmise à Davy, son fils, qui s'efforce jour après jour de la développer avec autant de passion que son père Dany et sa mère Michelle en ont eu à la créer.En plus de 35 ans, INFACO a conçu, fabriqué et commercialisé plus de 400 000 sécateurs, le dernier ELECTROCOUP F3015 étant la 8ème génération.

À ce jour l'entreprise est composée de 118 collaborateurs et réalise 39 millions d'euros de chiffre d'affaire.



C'est une entreprise internationale qui distribue ses outils dans près de cinquante pays à travers le monde, sa part à l'export s'élève à 51%. Les secteurs d'activités touchés sont la viticulture, l'arboriculture, l'oléiculture, l'élagage en forêt ainsi que les espaces verts.

Pour le magazine de sa commune Dany DELMAS a accepté de nous donner ses impressions personnelles après cette cérémonie officielle à Paris.

- « Ce que j'ai ressentis c'est d'abord un réel plaisir intérieur, bien-sûr, mais cette médaille elle est collective, elle représente cette belle aventure, malgré les doutes, les années parfois difficiles.
- Elle valide vraiment ce que j'ai toujours tenté de cultiver et maintenir dans l'entreprise : la convivialité, la collaboration dans un climat de confiance réciproque et positif, mais aussi la rigueur et la persévérance.
- Donc cette distinction appartient à tous : Les employés d'INFACO d'hier, d'aujourd'hui et de demain et je les remercie vivement, ainsi que tous les clients, collaborateurs et prestataires extérieurs.
 Aujourd'hui ma plus grande satisfaction c'est de voir INFACO prospéré sous la direction de notre fils Davy, avec ses plus de 100 collaborateurs, tout en gardant
- À Paris j'étais heureux aux côtés de mon épouse, d'avoir autour de moi ma famille réunie avec 4 générations présentes.

l'état d'esprit qui m'est si chère depuis la création.

Je remercie les élus locaux bien-sûr, qui m'ont toujours soutenus dans mes projets et j'ai trouvé la Ministre très abordable et simple... »



Mercredi 10 novembre 19h Remise de la distinction par la ministre de l'industrie, Mme Agnès PANNIER RUNACHER.

Dany DELMAS aux côtés de la ministre, de son fils Davy et Marie-Christine VERDIER-JOUCLAS députée du Tarn.





A l'issue de la cérémonie à laquelle Michel BONNET notre maire a eu le plaisir d'assister aux côtés du président de l'agglomération Gaillac-Graulhet : Paul SALVADOR

VIE DU VILLAGE: ROUTE RD 922

Les travaux pour l'aménagement et la sécurisation de la RD922 continuent.

Après la création d'un mur de soutènement entre « côte à côte » et le carrefour d'Albi, le positionnement de la voie piétonne de la place d'Hautpoul jusqu'au camping est maintenant réalisé. Plusieurs habitants nous ont déjà fait part de leurs satisfactions de pouvoir se déplacer sur cet itinéraire.

Le positionnement de barrières de sécurité peut maintenant débuter et c'est l'ensemble de cette voie piétonne qui sera sécurisé jusqu'à Blazi.

Même si le chantier respecte le calendrier initialement prévu, il reste encore beaucoup à faire (réseau pluvial plus voie piétonne du Camping jusqu'à Blazi, mise en place des barrières de sécurité, balisage de la voie piétonne, mise en place des chicanes, marquage des deux entrées de bourg....).

La fin des travaux est toujours prévue fin Mars avec un arrêt du chantier du 17 décembre au 6 janvier (période Noël et jour de l'An).

Si les travaux peuvent quelquefois causer quelques désagréments, nous sommes sûr que chacun pourra objectivement apprécier la réalisation une fois celle-ci terminée.













DÉPLACEMENT DES POUBELLES

La gestion des points de collecte des ordures ménagères reste un point sensible pour toute commune.

Suite au changement de propriétaire de l'ancienne cave « Gayrard » (en dessous de la Pharmacie), les containers vont être très prochainement déplacés route de Vieux, où se trouve déjà un point de collecte.

Tous les Cahuzacois qui se rendent en voiture déposer leurs sacs poubelles sont invités à aller route de vieux afin de laisser le dépôt du Mercadial aux habitants les plus proches.

Nous vous remercions pour ces gestes civiques indispensables au confort commun.



CABINET MÉDICAL

Petite nouveauté dans notre maison de santé.

Ces derniers temps, certains d'entre vous nous faisaient remarquer que depuis la pièce d'attente de nos docteurs, ils pouvaient entendre une partie des discussions émanant de leurs bureaux.

Après constatation des faits, le conseil municipal a décidé de financer l'installation d'une porte phonique dans cet espace.

Résultat concluant, la confidentialité est retrouvée!



APPLICATION MOBILE « ENEDIS À MES CÔTÉS »

Accessible à tous, l'application mobile « Enedis à mes côtés » est gratuite et propose de nombreux services comme : s'informer sur les coupures et les heures probables de rétablissement dans votre commune, suivre et analyser sa consommation et/ou sa production d'électricité, contacter les différents services d'Enedis (Service clients, dépannage, raccordement) et être mis en relation, trouver les conseils et recommandations d'Enedis en matière de sécurité et de prévention des risques...

Téléchargez l'application «Enedis à mes côtés» en flashant le QR code ci-dessous :

L'application est téléchargeable depuis l'App Store, Google Play et Windows Phone.







Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20.000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

TRANSFERT STADES DE FOOTBALL

Quelques changements à venir concernant la gestion de nos infrastructure sportives, plus précisément nos stades de football ainsi que les bâtiments et espaces dédiés.

En 2012, la communauté de communes Vére-Grésigne et pays salvagnacois décida de financer un stade de football sur notre commune de Cahuzac-sur-vère. Un magnifique stade verra le jour en 2014.

Lors du transfert de cette communauté de communes vers l'Agglomération Gaillac/Graulhet, ces infrastructures furent transférées vers cette même agglomération qui depuis, en gère et finance quasi exclusivement les frais (tonte, éclairage, chauffage...).

Les élus de l'agglomération Gaillac/Graulhet ont récemment décidé qu'à compter du 01 janvier 2022, ce type d'infrastructure, serait remis, tant en propriété qu'en gestion, aux communes d'origine. Les structures concernées sont :

- CAHUZAC SUR VERE
- RABASTENS
- COUFOULEUX
- SALVAGNAC
- GIROUSSENS
- TAURIAC

Afin d'aider les communes, l'agglomération va accompagner ce transfert par une aide financière annuelle de 11 543 euros.

Les frais supportés par l'agglomération ces dernières années liés à nos terrains étant plus importants que l'aide prévue, nous remettrons en place, en collaboration avec les responsables de notre club de football, une organisation et une gestion propre à ces espaces.

Un grand merci à tous les dirigeants, entraineurs, et l'ensemble des bénévoles qui continuent, au côté du président PITORRE, de donner de leur temps pour leur passion et pour les jeunes.

LA POSTE



LA POSTE AGENCE COMMUNALE CAHUZAC-SUR-VÈRE

QUE VOUS SOYEZ UN PARTICULIER, UN PROFESSIONNEL OU UNE ENTREPRISE,

VENEZ DÉCOUVRIR TOUS LES SERVICES PROPOSÉS PAR VOTRE POINT LA POSTE AGENCE COMMUNALE CAHUZAC SUR VERE **MAIRIE**

POUR RÉALISER VOS ENVOIS DE COURRIER, COLIS, LETTRE RECOMMANDÉE OU ENCORE L'ACHAT DE TIMBRES

RETRAIT D'ESPÈCES DANS LA LIMITE DU PLAFOND AUTORISÉ POUR LES CLIENTS DE LA BANQUE POSTALE



Horaires:

Lundi:08:30 - 12:00 Mardi 09:30 - 12:00 Mercredi 08:30 - 12:00 Jeudi 08:30 - 12:00 Vendredi 08:30 - 12:00 Samedi Fermé Dimanche Fermé

DOSSIER

La Maison Astrolabe

DES COLOCATIONS ET UN HABITAT PARTAGÉ UN LIEU DE VIE INNOVANT POUR LES HABITANTS DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DES SOINS DE PROXIMITÉ





12 CHAMBRES de 22m²

- Équipées de SDB
- Placards
- Terrasses privées
- semi-meublées ou meublées
- Volets électriques



AVEC

- Vos soignants
- Vos aides à domicile
- Vos proches
- Accompagnement et soins de proximité
- Téléalarme



DES ESPACES COMMUNS

- Cuisine, salle à manger, terrasse
- Cellier et buanderie
- Deux salons
- Patio
- Jardin arboré sécurisé



AVEC

- · Maitresse de maison
- Coordination
- Soutien aidants/aidés
- Animations
- Ateliers
- Bénévoles













Toute personne majeure en situation de handicap, malade ou âgée souhaitant rejoindre un habitat partagé accompagné.

Cette capacité d'accueil limitée permettra de conserver une intimité et un caractère chaleureux, familial, dans la belle campagne tarnaise. Aménagée comme une maison d'habitation, elle sera adaptée aux personnes à mobilité réduite.

L'HISTOIRE DE LA MAISON ASTROLABE —

Face aux besoins croissants des familles et des malades à trouver un lieu de vie, c'est en juillet 2016 que Delphine CALICIS, infirmière dans le réseau de santé du Tarn, demeurant dans le hameau de Lintin, a proposé de créer une maison de vie et d'accompagnement à Cahuzac-sur-Vère avec les professionnels de santé du village.

Ce projet a fait écho à Monsieur le Maire, Michel BONNET et au conseil municipal qui ont souhaité s'impliquer en donnant un terrain afin de construire cette maison pour ses habitants et environs.

L'association La Maison Astrolabe a ainsi été fondée en janvier 2017, elle est aujourd'hui présidée par Bernard PRADINES, gériatre retraité de l'hôpital d'Albi.

Les Œuvres du Père Colombier portent le projet immobilier dont l'architecture a été pensée en étroite collaboration

avec l'équipe du projet. Les travaux commenceront en janvier 2022, vous êtes tous conviés pour la première pierre en présence des élus courant février 2022. L'ouverture de la maison est prévue dès la fin d'année 2022.

À noter que l'association s'occupe déjà de l'OUSTAL, l'ancienne maison du receveur de la poste, inaugurée en novembre 2019 où résident quatre colocataires de 19 ans à 96 ans.

Des ateliers de prévention sont proposés aux habitants du village avec le soutien de la conférence des financeurs : Activités Physiques Adaptées, Des Récits et des Vies (jeux autour des émotions et souvenirs) et des animations musicales.



L'association mutualise ses ressources humaines avec la CPTS du Grand Gaillacois, présidée par Théo COMBES, médecin généraliste à Gaillac. Delphine CALICIS, Infirmière d'Aide à la Coordination (IDAC) dans la CPTS partagera un bureau spacieux avec les professionnels de santé pour la coordination des soins et les ateliers de la maison.

Informations complémentaires sur le site : http://www.cptsdugrandgaillacois.org

La fonction support sera assurée par le réseau ADMR du Tarn en tant que membre associé.

Le Service d'aide à domicile Vère-Grésigne interviendra à la demande des colocataires et en collaboration avec l'équipe de La Maison Astrolabe.

L'ASSOCIATION RECHERCHE DÈS À PRÉSENT :

- Une personne chargée de l'entretien technique de la maison qui assistera aux réunions régulières de chantier afin de connaitre la maison sous toutes ses coutures et pourra prendre le relais à l'ouverture...
- Un maitre ou maitresse de maison ayant l'envie d'accompagner les colocataires au quotidien avec l'aide de la coordination et de l'équipe des bénévoles.
- **Des bénévoles** pour constituer l'équipe de La Maison selon disponibilité et savoir-faire...

Merci d'envoyer vos candidatures à Delphine CALICIS : lamaisonastrolabe@gmail.com

• Pour rejoindre l'équipe de bénévoles : écrire à Dominique MAZIÈRES : benevoleslamaisonastrolabe@gmail.com



Pour toute demande de Colocation, contactez l'association.

Elle sera évaluée en fonction de votre situation personnelle.

Tél : **06 14 44 75 29 •** Mail : lamaisonastrolabe@gmail.com • Site : lamaisonastrolabe.com





Devant faire face aux coûts d'aménagement et d'équipement, La Maison Astrolabe, association d'intérêt général, recherche des dons et le mécénat d'entreprises. Ils peuvent être défiscalisés.

Le don à La Maison Astrolabe ouvre droit à une réduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Particulier : Vous pouvez déduire 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Organisme / Entreprise : L'ensemble des versements à La Maison Astrolabe permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant de ces versements, plafonnée à 20000€ ou 5‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxes de l'entreprise.

En cas de dépassement de plafond, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants.

Plateforme de paiement 100% sécurisée HelloAsso sur le site lamaisonastrolabe.com

Ou moyens habituels : La Maison Astrolabe, place d'Hautpoul, 81140 Cahuzac-sur-Vère.

Nous y sommes

Un nouvel habitat partagé voit le jour dans la commune au plus près de ses habitants. Cette fois, nous entrons dans le concret. Bien sûr les objectifs, le puissant sentiment de penser à autrui et les mots pour porter le projet de la Maison Astrolabe étaient là, indispensables.

Que Cahuzac-sur-Vère puisse enfin bénéficier d'une initiative locale, soutenue par sa mairie, les Œuvres du Père Colombier et l'association du même nom « la Maison Astrolabe », voilà un espoir qui prend forme. Comment ? La maison de douze chambres et parties communes sera construite en 2022 grâce à la mairie qui a cédé le terrain pour un Euro symbolique, aux Œuvres du Père Colombier qui apportent l'indispensable manne financière et à l'association qui travaille depuis 2017 à la réalisation du projet.

Des remerciements sincères vont vers quiconque a agi, même modestement, parfois dans la discrétion, pour ce résultat. Mais nous ne sommes pas quittes. La participation de toutes celles et ceux qui le peuvent est encore requise pour que cette maison soit vraiment la vôtre. Pour toujours!

Bernard Pradines, Président de LMA

FORUM DES ASSOCIATIONS: L'HEURE EST À LA RELANCE

Suite à une enquête menée au préalable lors d'une réunion, la municipalité a innové cette année en proposant d'organiser le Forum de rentrée de nos associations en la délocalisant au parking de l'école et sur toute la journée.

Nous avons pu constater une matinée dynamique, mais relativement calme pour l'après-midi, malgré les animations proposées aux enfants.

Pendant que les parents faisaient le tour des 18 stands, les enfants de leur côté, goûtaient aux joies de la glisse avec les structures gonflables. Il restera maintenant à tirer les enseignements de cette journée, pour trouver la meilleure formule pour les années à venir.

Les associations sont en effet primordiales pour notre commune, elles méritent à ce titre d'être mises à l'honneur en leur permettant d'aller à la rencontre de leurs futurs adhérents. Elles sont aujourd'hui incontestablement à ranger parmi les principaux supports de l'initiative citoyenne.

Notre trentaine d'associations cahuzacoises permet à chacun de pouvoir avoir à proximité de son domicile une activité qui contribuera à son bien-être, à son développement personnel, son épanouissement, parfois à son dépassement pour ceux qui s'engagent dans des compétitions! Comme le club de foot Cahuzacois par exemple qui démarre une très belle saison chez les séniors avec son équipe 1 qui domine son championnat à l'heure de la rédaction de cet article.

Quelles que soient leurs vocations, culturelle, sportive, santé, ou autre, l'action des associations est importante et remarquable. Le dévouement de l'ensemble des bénévoles qui œuvrent, la plupart du temps dans l'ombre est exemplaire, malgré une baisse momentanée de participation, due, nous l'espérons aux mesures de restriction liées à la pandémie.

Vous avez la fibre associative, vous pouvez toujours proposer une partie de votre temps libre à l'une d'elles présente sur notre commune.

Nous sommes convaincus que le bénévolat a encore de beaux jours devant lui! Mais avec votre soutien!













Nos associations représentent une belle opportunité pour « le vivre ensemble » dans cette période un peu morose que nous connaissons actuellement.

Quelques inquiétudes pour certaine, qui espèrent un rebond. Elles nous confiaient « Il faut refidéliser les acteurs qui n'ont plus pratiqué. Pour d'autres la reprise est aux rendez-vous avec de beaux projets en perspective.

Néanmoins, pour toujours prouver son attachement et son soutien au milieu associatif, l'équipe municipale a décidé de maintenir les subventions accordées aux associations durant ses deux dernières années, elle continuera aussi à apporter son soutien logistique à tous les évènements.

Nous vous encourageons à aller retrouver vos associations cahuzacoises et à participer aux événements qu'elles nous proposent.

Nous réitérons tous nos remerciements aux associations pour leur motivation et leur engagement qui était au rendez-vous de cette belle journée ensoleillée et durant toute l'année dans leurs différentes manifestations.

« Idéalement, nous sommes ce que nous pensons. Dans la réalité, nous sommes ce que nous accomplissons ». Ayrton Senna

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS



La commune tient à souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux habitants du village. Malheureusement l'annulation de la cérémonie des Vœux ne nous permettra pas de nous rencontrer, pour la seconde année consécutive, mais sachez que toute l'équipe municipale est à votre disposition.

Nous avons demandé à un nouveau couple de Cahuzacois de se présenter et de nous faire part de leur impression sur Cahuzac, ainsi que la raison pour laquelle ils avaient choisi Cahuzac sur Vère.

Sylvie, Jean-Yves et Gaya la labrador viennent de s'installer dans le nouveau lotissement de Cahuzac,

« Originaires du Nord, nous avons découvert et beaucoup apprécié le tarn en 2010. L'idée de nous y installer pour la retraite s'est développée. Un séjour au camping nous a fait découvrir Cahuzac-sur-Vère. Nous y avons trouvé tout ce que nous cherchions, le calme, un environnement magnifique avec tous les services, des commerçants accueillants...Cela nous permettait aussi de nous rapprocher de notre fils installé à Toulouse. Finalement, j'ai eu l'opportunité exceptionnelle d'intégrer l'équipe de la pharmacie de la Vère.

Nous sommes très heureux de notre nouvelle vie à Cahuzac-sur-Vère. »

LES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET DE CERTIFICAT D'URBANISME EN LIGNE

A partir du 1er janvier 2022, vos demandes de permis de construire et de certificats d'urbanisme se dématérialisent progressivement et peuvent se faire en ligne.

Nous vous conseillons de passer par ce service pour vos demandes, le traitement en sera plus rapide et vous pourrez les suivre en ligne en permanence, sur le lien

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221



NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Depuis plusieurs semaines les nids de frelons asiatiques pullulent.

C'est la raison pour laquelle dès 2016 le conseil municipal a décidé de prendre en charge la destruction de ces frelons en mettant en avant que personne n'est responsable de l'installation de ces nids volumineux.

En pratique :

- 1) n'appelez pas les pompiers ce n'est pas leur mission et ils ne viendront pas
- 2) venez à la mairie déclarer précisément le lieu où se situent ces insectes
- 3) un rendez-vous avec la société spécialisée vous sera donné
- 4) assurez-vous que ce sont bien des frelons asiatiques, car seul ce type de nid est pris en charge pour la destruction.



Le Guichet Unique Tarn Rénov'Occitanie:



Depuis 2021, vous pouvez adresser vos demandes d'accompagnement pour la rénovation énergétique au Guichet Unique dans le cadre de Tarn Rénov'Occitanie, le service public de la Région, décliné sur le Département. Vous y trouverez tous les éléments pour faire de votre projet de travaux une réussite :

diagnostic de votre logement.

-accompagnement aux demandes de financement,

ou encore assistance au suivi des travaux

Le lieu d'accueil du Guichet Unique a été inauguré le 11 mai dernier par le Département du Tarn. Aujourd'hui : un seul contact!

Accueil du public au 97 boulevard Soult à Albi Site Internet: renovoccitanie.tarn.fr renovoccitanie@tarn.fr - 0805 288 392

La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet reste actrice dynamique du projet, grâce aux aides complémentaires qu'elle propose, à hauteur de 1000€ à 3000€ sous conditions de revenus.

LE NOUVEAU CME EN ACTION

C'est le 5 juin 2021, que les anciens conseillers municipaux enfants ont officiellement passé le relais aux huit nouveaux élus. Au cours de cette séance, les enfants du précèdent mandat étaient invités à venir partager leur expérience d'élu municipal. Pendant deux ans, Ils ont participé aux différents évènements de la commune et ont permis la mise en place des nouveaux jeux dans l'aire de jeux et de la canisette. Leurs envies et leurs idées ont malheureusement été freinées par cette année de COVID bien particulière. Ils ont tout de même exprimé leur plaisir d'avoir été conseillers et leur regret de ne pas pouvoir continuer plus longtemps. L'équipe



municipale les a remerciés pour leur investissement durant ces deux années et leur a remis le diplôme de jeune conseiller. Le Maire, ne pouvant être présent ce jour-là, est passé signer ce dernier chez chacun d'entre eux pour les remercier personnellement. Tout le monde a trinqué autour d'un petit goûter pour clore cette réunion.

C'est au mois au juillet que le nouveau conseil a vraiment commencé à travailler. Une visite du village a été organisée. Ils ont visité tous les lieux importants de la commune, remplissant leur carnet de bord avec les informations à retenir sur certains lieux ou monuments. Ils ont aussi préparé leur participation à leur première cérémonie officielle, celle du 14 juillet. Les conseillers ont pris très à cœur, l'entrainement à la marseillaise et l'ont chantée un bon nombre de fois.

Le jour de la cérémonie, les nouveaux élus ont enfilé, fièrement, leurs écharpes officielles et ont lu avec beaucoup de sérieux un texte rappelant les fondements du 14 juillet. Ils ont ensuite entonné la marseillaise tant préparée.



A la rentrée, le CME a travaillé sur la notion de projet pour pouvoir ensuite décider des actions qu'il souhaite mener en priorité. Les enfants ont aussi participé à la cérémonie du 11 novembre au côté des élus et des anciens combattants. Chacun a lu une partie du message délivré par l'union Française des associations de combattants et de victimes de guerre (UFAC).

Le 18 novembre, journée nationale contre le harcèlement scolaire, Une campagne de sensibilisation est menée au sein de l'école de Cahuzac sur Vère. Un livret pédagogique a été distribué par le CME, aux enfants de CM1 et CM2, afin d'aborder cette thématique en classe et ainsi de prévenir et solutionner les violences à l'école.

Les élus du nouveau conseil municipal enfants sont donc très investis, Ils ont de très nombreuses idées pour débuter leur parcours de petits citoyens. Cela promet de belles actions à venir dans les deux prochaines années. La suite au prochain numéro.

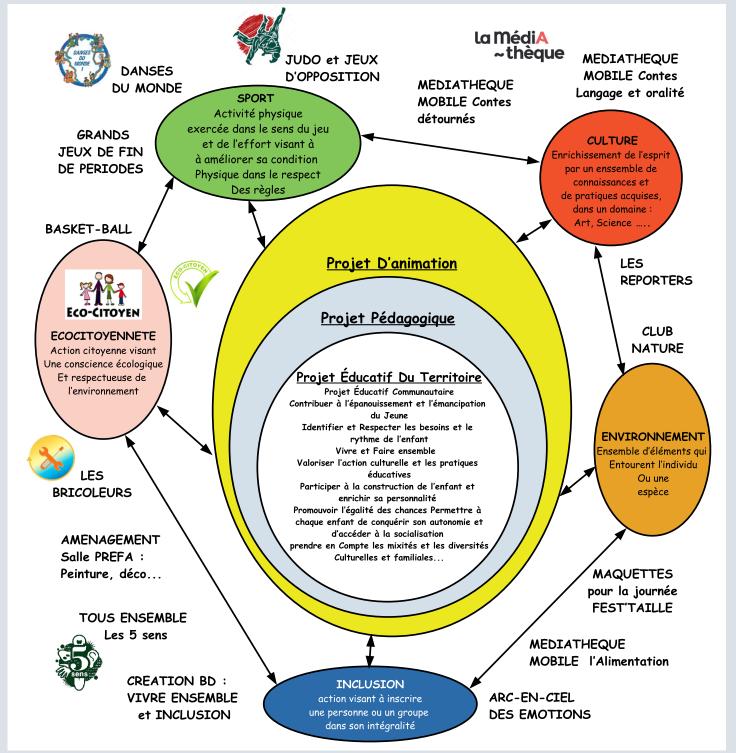
ALAE

L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole a choisi en cette rentrée de septembre 2021 de vous présenter sa molécule pédagogique. Les temps complémentaires au temps scolaire sont des moments importants de la vie d'un enfant. Pour cela l'équipe d'animation met en commun des actions et des projets favorisant la sécurité morale, affective et physique des enfants.

Cette Equipe diplômée mérite une grande attention pour leur travail et leur investissement au quotidien.

Nous vous présentons nos différents axes de travail.





Merci à notre Cuisinier Benedict qui veille à offrir aux enfants, une alimentation variée et équilibrée, favorisant des produits Bio, locaux et de saison. Il nous transmet son savoir faire et ses connaissances en diététique, par le biais de petites interventions animées.

FEST'TAILLE

CONCOURS DE TAILLE DE LA VIGNE ET SOIRÉE CABARET



Un nouveau concept de Fest'Taille se délocalise à Cahuzac sur Vère le samedi 29 janvier 2022.

L'initiative

Depuis que les concours de taille de vigne sont organisés dans le Tarn, c'est Gaillac qui accueillait la manifestation. Au moment du bilan de la dernière édition qui s'est déroulée en décembre 2019, le comité de pilotage a émis le souhait de réaliser le concours sur un autre terroir viticole tarnais avec l'objectif d'associer les forces vives du secteur retenu. Aujourd'hui, vu le contexte sanitaire, cette initiative nous semble encore plus pertinente. En effet, nos petits villages vivent de plein fouet la crise COVID. La vie sociale et culturelle est fortement affaiblie. Il est important pour les salariés agricoles et viticoles de pouvoir se rencontrer lors de journées conviviales et professionnelles.

Un esprit collectif

C'est ainsi que le village de Cahuzac-sur-Vére et sa municipalité nous accueille pour réaliser le concours sur le vignoble local. Une journée riche en événement autour du concours de taille de vigne qui reste le support professionnel principal. Nous sommes fiers de pouvoir y associer un grand nombre de bénévoles et de structures associatives qui ont, comme nous, l'envie de faire vivre un territoire :

Association de randonneurs, Fest l'IMages, association de viticulteurs, écoles et ALAE ; avec la participation des entreprises locales comme INFACO.



Le programme Accueil 8H

Randonnée pédagogique à travers les vignes organisée par l'association Los Caminaires Cauzagols.

Repas

14H30 : ateliers sur la taille de vigne à côté de la parcelle du concours Domaine des Vignals.

Toute la journée :

Exposition des photos sur la vigne et les gestes au travail, proposée par Fest'image.

Regard sur les œuvres des enfants de l'ALAE sur le thème de la vigne.

Inscription randonnée et repas de midi

auprès de l'association de randonnée : Los Caminaires Cauzagols Mail : paul.rouquette@orange.fr

Renseignements et Inscription au concours de taille de vigne et repas de gala :

Association des salariés agricoles : 06.69.22.68.09 mail : assosalariesagricoles81@tarn.chambagri.fr Site internet : https://webtrame.net/asso.salariesagricoles81

FBST I'MA9BS 2022 PORTRAITS DE FAMILLE

Pour sa quatrième édition **Fest I'Mages** présentera une exposition originale, composée cette année de **30 portraits de familles** cahuzacoises.

En effet le festival vous propose de venir vous tirer le portrait « de famille » sur 1, 2, 3, 4 générations. Suivez l'info sur le facebook de festimages et des bulletins d'inscription seront bientôt à votre disposition dans les commerces locaux.

Renseignements: 06.26.47.83.28





BELLES CITROUILLES CAHUZACOISES

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe municipale remercie grandement Mr De Oliveira pour son don à la commune de 2 belles et grosses citrouilles de variété Atlantic Giant. Un beau matin du mois de novembre, le maire et ses adjoints ont procédé à leur découpage.

90 kg de Chair ont été amenés à notre cantinier scolaire afin qu'il puisse concocter le même succulent potage que l'année précédente. Sa recette secrète aura, sans nul doute, encore une fois, régalé les enfants de l'école Cahuzac/Vère et des 4 autres écoles desservies.





LES JARDINS DE CAHUZAC

Les jardins de Cahuzac sont en place. Ils ont été préparés par Mr Huq qui a labouré et hersé les parcelles. Les inscriptions (avec le tarif et les surfaces) sont à retirer à la Mairie. Suivez l'info sur le facebook « les jardins de Cahuzac ».

Une réunion aura lieu fin janvier sur le terrain pour l'attribution des parcelles et pour la vie de l'association.



VACCINATION ET TESTS COVID À CAHUZAC SUR VÈRE

Le corps médical local et votre commune se mobilise pour assurer une vaccination et des tests dans notre village.





- Vaccination: Prendre rendez-vous à la pharmacie qui gère le planning, au 05 63 55 06 61.
 La vaccination aura lieu au 1er étage de la médiathèque de 9h à 12h à partir du 12 janvier et suivant votre rendez-vous.
- Tests: Uniquement sur ordonnance et sur rendez-vous au cabinet des infirmières au 05 63 33 91 10.

NB: Ces dispositions sont susceptibles de changement suivant les plannings et les stocks. Merci de votre compréhension.